



Une démarche de concertation "Votre voie compte" accompagne l'élaboration du projet

Pour alimenter le projet et réaliser une infrastructure de qualité qui réponde pleinement aux besoins des usagers et habitants, un large processus de concertation a été mis en place entre mars 2020 et mars 2022.

Il a pris la forme de questionnaires en ligne, de campagne d'affichage, d'ateliers, et de balades in situ avec la population riveraine, les potentiels usagers futurs, les entreprises et les représentants d'associations cantonales.

Les principaux apports qui ont pu être intégrés dans le projet portent sur les usages attendus, les équipements et services (fontaines, bancs, tables, jeux, etc.), et sur le développement de la biodiversité.

Toutes les informations sur la démarche de concertation et l'ensemble des restitutions des différents moments de concertation sont disponibles sur concertation.ge.ch.



Balade guidée du 16 octobre 2021



Atelier in situ sur le chemin de l'Etang du 5 mars 2022 © Emilie Laici

En savoir plus
voieverte.ge.ch



La voie verte d'agglomération en bref!

Communes traversées

Saint-Genis-Pouilly, Prevessin-Moëns, Satigny, Meyrin, Vernier, Genève, Carouge, Cologny, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Thônex, Gaillard, Ambilly, et Annemasse.

Tronçons réalisés

- Au-dessus du Léman Express entre la gare des Eaux-Vives et Annemasse
- Passerelle piétonne du viaduc de la Jonction

Tronçons en phase d'études

- Carouge-Pont de la Fontenette - Quai des Vernets (mise en service 2024)
- Vernier-Châteline à Satigny-Zimeysa (mise en service 2025)



voieVerte
d'agglomération

D'Annemasse à Saint-Genis-Pouilly,
en passant par le cœur de Genève

La voie verte d'agglomération est à la fois un itinéraire de mobilité douce et un espace public. Conçue comme une véritable alternative à la voiture et aux deux-roues motorisés, elle offre un parcours hors trafic motorisé, sûr et efficace, accessible à tous et connecté à l'ensemble du réseau de transport en commun (gares, arrêts TPG).

Ses avantages sont nombreux: elle conjugue atouts paysagers, écologiques, urbanistiques et touristiques. A l'image d'un parc linéaire, elle permet de préserver le paysage, de dynamiser plusieurs continuités pour la faune et la flore, et de contribuer à une meilleure qualité de vie. Elle est surtout un lieu de rencontre, de détente et de loisirs pouvant accueillir diverses animations ponctuelles (bancs, chaises, jeux, sport ...).

Plus qu'un simple axe de déplacement, la voie verte constitue un nouvel espace public à l'échelle des quartiers et de l'agglomération qu'elle traverse.

La première partie de ce tronçon est en service depuis 2018 entre Annemasse et la gare des Eaux-Vives, et connaît un grand succès: pendulaires à vélo ou à trottinette, cyclistes, piétons, promeneurs, enfants sur le chemin de l'école l'empruntent au quotidien. A terme, la voie verte d'agglomération reliera Annemasse à Saint-Genis-Pouilly sur 22 km.





voieVerte

Rive Droite

Le développement de la Voie verte d'agglomération va désormais se poursuivre sur la rive droite.

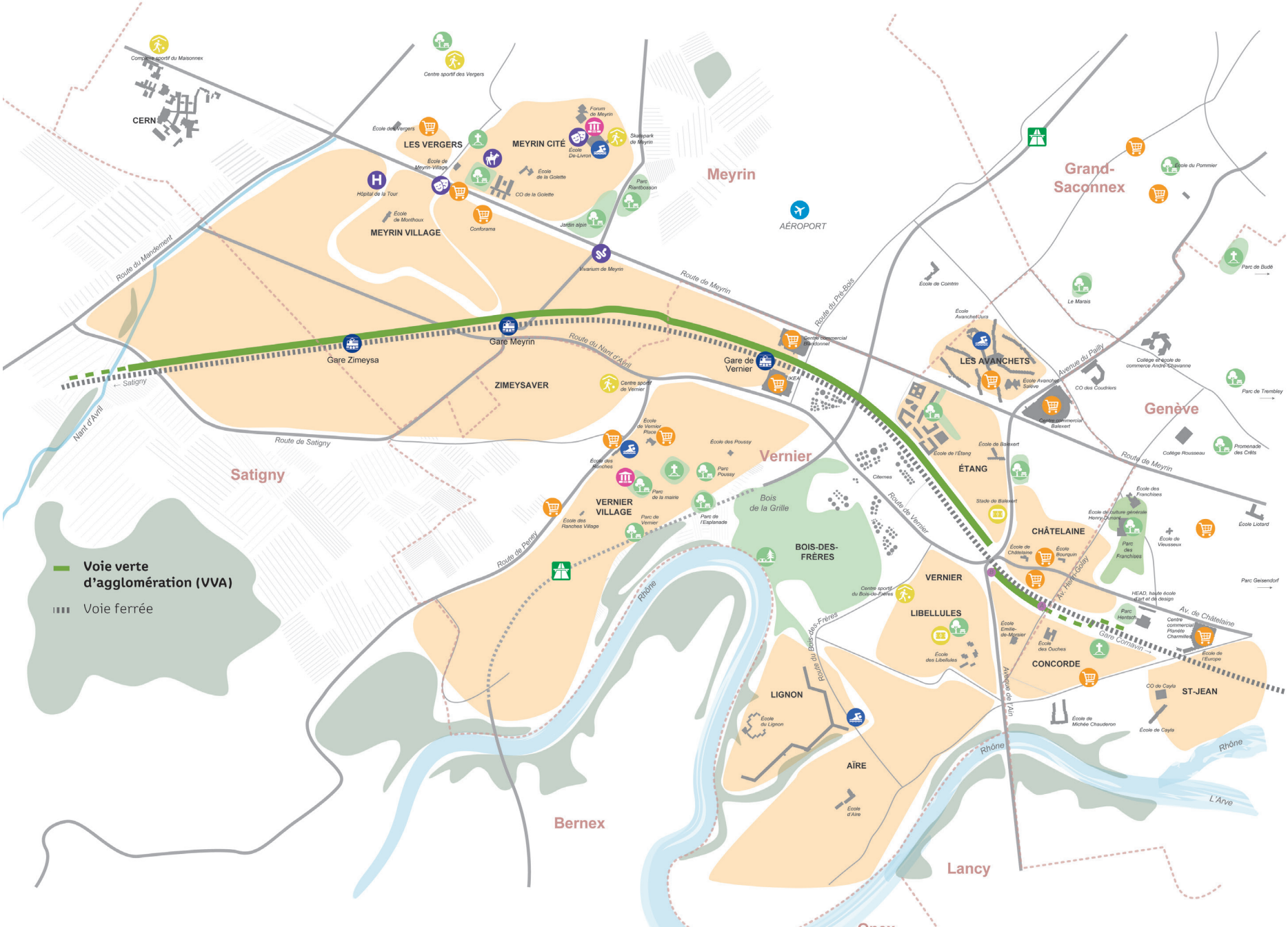
Le projet reliera sur 5.5 km, Vernier, Meyrin et Satigny.

La Voie verte rive droite passera à proximité d'écoles, centres sportifs, gares, commerces, parcs et autres lieux d'intérêt. Imaginé comme un parc linéaire, ce nouvel axe sera tout autant dédié à la détente et à la rencontre, qu'aux déplacements doux. Avec les nombreux arbres qui seront plantés sur son parcours, la Voie verte rive droite permettra de rafraîchir les quartiers traversés.

La conception et la réalisation de ce nouveau tronçon de voie verte sont placées sous le pilotage de l'office de l'urbanisme du canton de Genève, en partenariat avec les communes de Vernier, Meyrin et Satigny, et la Fondation pour les terrains industriels. Ce projet est soutenu par la Confédération dans le cadre du projet d'agglomération 2.

Pour des raisons d'organisation, le projet de Voie verte rive droite sera autorisé et réalisé en plusieurs étapes. Les travaux du premier tronçon débuteront entre les gares de Vernier et Meyrin.

La mise en service de l'ensemble de l'aménagement est prévue pour 2026.



Tracé schématique de la future voie verte rive droite



Vernier, Châtelaïne



Meyrin, chemin de Champs-Prévost



Satigny, le long des voies ferrées

